**Afin d'aider les médecins qui souhaitent s'installer dans le privé, ELSAN, groupe leader de l'hospitalisation privée en France, vient de mettre en ligne un MOOC dédié à l'installation libérale. Un mode d'apprentissage ludique, interactif, gratuit et ouvert à tous.**

Selon une grande enquête * réalisée en 2019 par la commission jeunes médecins de l'Ordre, 75 % des internes envisagent une activité libérale et/ou mixte contre seulement 19 % qui souhaitent le salariat.

Mais les démarches liées à l'installation en libéral peuvent parfois donner le vertige. Alors, pour faciliter leur installation, ELSAN propose plusieurs modules de formation à distance sur son site https://lemooc.professionmedecin.fr . Comptabilité, charges et cotisations, protection sociale, logiciels informatiques, remplacement ou encore contrat d'exercice libéral : tous les sujets sont abordés. Au total, ce sont 14 modules qui sont proposés et animés par des experts : chirurgiens, avocats, expert-comptable, conseiller de l'ordre des médecins, manager opérationnel de la CPAM... Un mélange d'expertises indispensable pour permettre aux médecins de se préparer au mieux et d'anticiper toutes les étapes.

Grâce à ce MOOC, les médecins pourront même tester leurs connaissances avec des quizz. Et en complément de ces modules de formation, un guide pratique a également été édité pour répondre à toutes les questions des praticiens.

«*S'installer en libéral est une étape importante et une source de questionnements et de décisions à prendre dans la carrière d'un médecin. Nous sommes donc très heureux de mettre ce service d'assistance à l'installation à la disposition des praticiens* », conclut Laurent Chiche, Directeur Général d'ELSAN en charge des opérations.

** Enquête réalisée par la commission jeunes médecins de l'Ordre constituée par l'ANEMF, ISNAR-IMG, ISNI, ReAGJIR et le SNJMG, auprès de 15 319 médecins dont 2 443 internes, 2 079 remplaçants exclusifs, 10*
*797 installés entre le 7 janvier et 27 février 2019*
*via*
*un questionnaire en ligne.*